

Le Mans le 23 novembre 2022

Compte-rendu du CHSCT du 22 novembre 2022

Ce CHSCT s'est déroulé en présentiel de 9h00 à 12h00. La séance a débuté par une minute de silence en hommage au chef de brigade décédé dans le Pas-de-Calais.

► Présentation par l'assistante sociale de ses missions et de l'accompagnement des agents éloignés du service.

Elle a rappelé qu'elle intervenait tant sur la sphère personnelle (logement, santé, famille, budget, etc.) que professionnelle (articulations des droits statutaires, changement dans le service, relations interpersonnelles, mutations, et événement grave, etc.).

Les différents dispositifs mis en œuvre par le service social sont les suivants :

- aide pécuniaire et/ou prêt social
- secours d'urgence (alimentaire, carburant, hôtel, etc.)
- aide aux victimes d'un sinistre immobilier
- aide et soutien aux agents en difficultés (soutien à domicile).

L'assistante sociale propose ses services mais n'impose rien.

La médecin de prévention et l'assistante sociale ont constaté une augmentation des visites chez le psychologue clinicien, suite à la période COVID.

Nous avons abordé les problèmes que rencontrent les contractuels lors de leurs arrêts de maladie.

En effet, rien n'est clair. Ils ne bénéficient pas d'une bonne protection sociale actuellement.

Vu le nombre croissant de contractuels recrutés, il est temps que le ministère revoie sa copie !

Vu les problèmes rencontrés par certains collègues qui ont besoin de nombreux rendez-vous médicaux dans le cadre de traitement, la médecin nous a indiqué que le congé maladie ordinaire fractionné pouvait être une solution.

La direction a promis de refaire une note claire aux agents sur les différentes autorisations d'absence pour raisons médicales.

► Présentation du cadre réglementaire des futurs CSA (Comité Social d'Administration) par l'ISST

Le Comité Social d'Administration remplace le CHSCT et le CTL.

C'est une instance unique de dialogue social avec en son sein une formation spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT).

Ce CSA sera mis en place au 1^{er} janvier 2023.

Un budget devrait continuer à être alloué au CSA.

Mais à ce jour aucun guide de la DGAFP (Direction Générale de la Fonction Publique) n'est encore paru pour la mise en place des CSA et des FS (Formation Spécialisée).

► Site de La Flèche

Les travaux ont été décalés de 3 semaines et commenceront début décembre.

Un plan de prévention sera établi.

L'accueil des usagers sera maintenu et le maître d'œuvre s'est engagé à prendre en compte autant que possible les contraintes des services chargés de l'accueil.

La « magnifique » banque d'accueil ne pourra pas être récupérée, elle ne répond plus aux normes de signalétiques imposées par le SRP.

La direction a abandonné le projet d'installer un espace de co-working dans une partie de l'ancien logement du gardien. En effet, les coûts ont explosés en raison notamment des délais très courts imposés aux entreprises pour réaliser les travaux. Les travaux devaient débuter impérativement avant le 31 décembre 2022, pour être imputé sur le budget 2022.

Cet espace de co-working pourrait à terme être installé au 1^{er} étage (à côté du SIE).

Pour l'instant, une partie du logement sera transformé en un local détente et un local infirmerie.

L'ensemble des travaux devrait être terminé fin février 2023.

► Point immobilier sur les restructurations

Futur SGC Le Mans Métropole et Amendes

Les travaux se termineront selon le calendrier prévisionnel, le 2 décembre.

Nous sommes très inquiets quant aux futures conditions de travail des agents. En effet les agents sont nombreux dans peu d'espace et ils ne disposent que d'un espace de détente très exigu.

Pour autant, la direction a mis en avant les calculs de surface suivants.

Problème de math :

Sachant que le bail indique une surface brute du local de 543 m², que le nombre de postes de travail est de 39. De combien de m² dispose chaque agent ?

Réponse de la direction : 14 m² par agent.

Le Mans le 23 novembre 2022

Certains travailleront peut-être dans les toilettes ou dans les couloirs !!!

Les agents apprécieront...

Est-ce que la direction se rend bien compte des difficultés pour travailler dans ces open-space ?

Il faut pouvoir supporter le bruit en permanence. Les agents ont souvent du mal à se concentrer et le travail dans ces conditions devient vite « usant ».

De plus, vu l'espace réduit réservé à l'accueil du public, peut être que les usagers devront patienter sur le trottoir.

Les problèmes de stationnement ont été évoqués.

Pour les vélos, la copropriété a proposé le parking à vélo en sous-sol déjà existant, mais il n'est pas facilement accessible pour les agents. Cette solution est donc abandonnée.

Il est envisagé l'installation en surface de deux râteliers de 5 à 6 vélos. Mais il faut obtenir l'accord de la copropriété.

Pour les voitures, le futur SGC devrait récupérer des places, mais le sujet n'est pas clos...

Nous avons proposé de louer des places supplémentaires au parking des halles ou au palais des congrès.

Site de Mamers

Sur ce site de nouvelles pompes à chaleur ont été livrées et « inaugurées » en grande pompe par le directeur général adjoint. Excusez du peu !

Malgré le coût élevé de ces pompes à chaleur, la direction souligne que cela sera une bonne opération financière vu le coût actuel de l'énergie.

Rénovation du quartier des halles

Les travaux devraient commencer début 2023 pour une durée de 3 ans.

L'État est propriétaire actuellement de 25 places de parking. Le maître d'œuvre s'engage à mettre à disposition de la DDFIP le même nombre de places de parking pour toute la durée des travaux, vraisemblablement au Parking de la Médiathèque.

Les travaux dans le quartier inquiètent à juste titre les agents travaillant sur le site de Pasteur. Entre la

démolition puis la reconstruction, de nombreuses nuisances sonores sont à prévoir.

Il a été demandé à la direction d'étudier des solutions de replis : autorisation de télétravail sur 5 jours par semaine ou travail en distanciel sur le site de De Gaulle (3ème étage). Cette dernière solution ne pourrait être retenue que si toutes les normes adéquates pour éviter les chocs acoustiques sont mises en place.

► Point Sécurité incendie

Des exercices incendie avec évacuation seront effectués avant la fin de l'année sur les sites de Pasteur, De Gaulle et Place des Comtes du Maine

Pour Montval, un espace d'attente sécurisé sur le toit terrasse pourrait accueillir les agents en poste à l'étage, au cas où l'évacuation ne pourrait pas se faire au rez-de-chaussée.

Nous avons demandé l'avis de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail sur le sujet. En son absence à cette séance, La Direction nous a promis de demander son expertise.

La Direction prévoit au 1^{er} trimestre 2023, une réunion des gestionnaires de sites afin de leur rappeler les consignes en matière de sécurité incendie et les informations à transmettre aux agents.

► Questions diverses

La CGT a signalé des problèmes de téléphones au Centre de Contact. Les agents sont obligés d'utiliser le téléphone portable professionnel au lieu de la ligne fixe qui rencontre de trop nombreuses défaillances.

La Direction est consciente des difficultés et espère que ces problèmes seront résolus avec l'arrivée de la fibre en 2023.

Vos représentants en CHSCT : Valérie BOUSSARD, Jean-Luc MUNIER, Vanessa BOUHOURS

